

Politique Jean-Claude Anglars : « Le Sénat sauve les ZRR ! »

■ *Première victoire pour le sénateur aveyronnais, fervent défenseur du maintien des zones de revitalisation rurale pour de nombreuses communes aveyronnaises.*

C'est l'un des sujets d'inquiétude du moment pour les élus aveyronnais. Au 31 décembre, les zones de revitalisation rurale (ZRR) disparaîtront au profit d'un nouveau dispositif rebaptisé France ruralités revitalisation. Ce dernier, adopté via un 49-3 dans le cadre de la loi des finances par l'Assemblée récemment, prévoyait l'exclusion de 80 communes du département du dispositif... Autant dire une très mauvaise nouvelle pour beaucoup d'entre elles, car ces zones offraient notamment de nombreuses exonérations de charges pour les entrepreneurs et surtout les professions médicales ! Comment ainsi attirer à la campagne sans ces avantages ? Telle était la question de bon nombre d'élus locaux. Soutenus par les sénateurs Jean-Claude Anglars et Alain Marc. « *Je suis vent debout contre cela !* », s'était agacé le premier dans nos colonnes récemment, tout en indiquant qu'il porterait de

nombreux amendements lors de l'examen de la loi pour faire reculer le gouvernement. C'est chose faite ! Dimanche soir, la chambre haute du Parlement a voté à une large majorité la réécriture de l'article 7 du projet de loi de finances 2024 concernant le nouveau dispositif et surtout sacrifiant de nombreuses communes bénéficiaires.

« Que le gouvernement écoute la chambre des territoires »

« *Le Sénat sauve les ZRR* », se félicite Jean-Claude Anglars. « *Je me félicite qu'après des jours d'intenses négociations et simulations argumentées, nous ayons adopté un ensemble de critères qui accompagne les départements les plus ruraux de notre pays, sans mise en concurrence des territoires, mais bien au service de la revitalisation économique et de l'équilibre de l'attractivité des services dans les bassins de vie. Ainsi, nous avons emporté un large consensus pour que soient classés d'office en zone France ruralité revitalisation, les départements à dominante de communes peu denses et très peu denses, et dont les ressources des habitants sont en dessous de la*



Jean-Claude Anglars, ici au Sénat.

moyenne nationale. Le Sénat, de manière transpartisane, demande ainsi au gouvernement d'entendre la chambre des territoires et de retenir dans la navette parlementaire la proposition équilibrée issue de nos travaux. Je souhaite que nos amendements soient retenus dans la version finale de la loi de financement. Le département de l'Aveyron pourrait ainsi intégrer le classement

FRR dans son intégralité tel qu'il est dans le zonage ZRR aujourd'hui. C'est ce que nous défendons avec conviction et mobilisation pour les communes aveyronnaises », a expliqué sur les réseaux sociaux le sénateur du Nord-Aveyron. La balle est désormais dans le camp du gouvernement, le projet de loi des finances devant de nouveau être présenté devant l'Assemblée. Après que le Sénat ait fini de l'examiner, d'ici une quinzaine de jours.

M.R.

Compagnie "La Brebis Égarée"

"Par quoi je me sauve", un spectacle apprécié de tous



Les artistes répondent aux questions des collégiens.

La compagnie millavoise "La Brebis Égarée" présentait sa création "Par quoi je me sauve" à l'Espace multiculturel. Après des ateliers de médiation avec les collèges de Saint-Mathieu de Laguiole et de Louis Denayrouze d'Espalion, le spectacle avait lieu pour les collégiens en cours d'après-midi et pour le public en soirée.

"Par quoi je me sauve" est une plongée dans l'Amérique

des années 1970 à nos jours à travers le portrait intime d'un musicien, mais c'est aussi la traversée de ce pays où des évocations historiques, avec des images d'archive et d'enregistrements sonores, ponctuent le "voyage". D'autres moments sont réservés à la musique, à la danse, au chant, aux jeux de scène... S'ajoute le talent des artistes, qui fait de ce spectacle un vrai moment d'émotion et de partage pour le public.

Visite préfectorale

Maison d'assistantes maternelles et logements inaugurés

Vendredi 17 novembre avaient lieu les inaugurations de la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) "L'ostal dels Pichons" ainsi que des logements des anciennes Poste et Mairie en présence de nombreuses personnalités.

Avant de procéder aux inaugurations, Charles Giusti, préfet de l'Aveyron, Véronique Ortet, sous-préfète, Jean-Claude Anglars, sénateur, Francine Lafon, conseillère départementale, Jean-Louis Raynaldy, maire du Nayrac et certains élus du Nayrac et des alentours, ont visité la coutellerie de Jérôme Lamic, Meilleur Ouvrier de France. Ils ont pu apprécier son atelier authentique, situé en pleine nature, son savoir-faire et le couteau "Le Nayrac", qu'il a créé.

On a ensuite procédé à l'inauguration de la MAM et des logements. Après les remerciements de rigueur, Monsieur le Maire a indiqué que l'accès au travail, la présence de services, la vie sociale, l'accueil des enfants et des jeunes étaient en son sens les quatre piliers fondamentaux de la commune. Il a précisé que le travail d'élus municipaux consiste à les renforcer sans cesse afin d'assurer l'attractivité de la commune et d'enrayer la baisse démographique que l'on constate souvent en milieu rural. Ces dernières années, une certaine stabilisation est en cours au Nayrac, avec une population qui se situe autour de 550 habitants.

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Dernièrement, Le Nayrac souffrait d'un manque réel d'assistantes maternelles, c'est pourquoi l'ancienne municipalité a décidé en 2019 de réhabiliter l'ancienne Poste en MAM.

Chantal Denjean, assistante maternelle agréée, s'est associée avec Madison Basile et Elodie Wattecant. Toutes les trois ont créé l'association "Le jardin d'enfants". Chantal et Madison ont suivi des formations afin d'obtenir l'agrément qu'elles ont décroché.



Mme la secrétaire générale coupe le ruban.

Elodie, qui travaille actuellement à l'Unité de Vie, reste intervenante bénévole pour certaines activités.

Les travaux ont débuté en mars 2021 et ont malheureusement pris du retard à cause de la crise sanitaire. La MAM a ouvert ses portes en septembre 2022 avec une capacité d'accueil de 9 enfants. Les élus sont convaincus de l'importance de cette maison pour Le Nayrac, car elle représente un atout pour l'école, qui accueille aujourd'hui 41 élèves.

Le coût de l'opération s'élève à 323.507,50 €. Détail des subventions : État 66.759 €, dont 45.000 € au titre de la DETR (Dotations d'équipement des territoires ruraux) et 21.759 € au titre de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) ; Département 73.188 € ; Europe 68.607 € ; Communauté de communes 10.000 € ; autofinancement 104.953,50 €.

Jean-Louis Raynaldy a tenu à remercier le Conseil départemental, représenté par Francine Lafon et Jean-Claude Anglars, pour son écoute et ses soutiens technique et financiers tout au

long de la réalisation du projet. Monsieur le Maire a également remercié Maartje Heymans, artiste peintre, qui a réalisé l'enseigne "L'Ostal dels Pichons" et les décorations de Noël de la vitrine de la MAM. Enfin, il a chaleureusement remercié les assistantes maternelles qui ont été associées tout au long du projet. Aujourd'hui, les conditions sont réunies pour que les familles disposent d'un mode de garde de qualité dans un environnement favorable.

RÉHABILITATION DES LOGEMENTS

Concernant la réhabilitation des logements des anciennes Poste et Mairie, la précédente municipalité avait décidé de les rénover pour répondre à la demande des personnes désireuses de s'installer au Nayrac, et notamment des jeunes, les logements privés, de type HLM, étant tous occupés. Des jeunes couples et personnes seules sont à la recherche de ce type de logement.

Elle souhaitait également valoriser le patrimoine bâti et

revitaliser le centre bourg du Nayrac en maintenant ouvert toute l'année ces bâtiments.

Au bâtiment de l'ancienne Poste, au-dessus de la MAM, il s'agit d'un T3 occupé par un jeune couple et pour l'ancienne mairie, d'un T4 occupé par une personne seule.

Le coût des travaux des deux logements s'élève à 259.767,33 €. Détail des subventions : État 64.824 €, Région 22.000 €, Département 56.813 €, autofinancement 116.130,33 €.

Jean-Louis Raynaldy a remercié les financeurs pour leur soutien, en espérant qu'il pourra compter sur eux pour les projets futurs, comme la prochaine réhabilitation du presbytère et la halle sportive et multi-activités, avec une centrale photovoltaïque, afin de rendre les bâtiments communaux plus autonomes et de réduire l'impact carbone.

Il a également remercié la maître d'œuvre, l'architecte Marie Nedellec, tous les bureaux d'études, de contrôles, et l'ensemble des entreprises qui ont œuvré pour ces projets structurants pour le village.

Quant aux élus présents, ils ont affirmé le réel besoin d'une MAM dans une petite commune comme Le Nayrac, ainsi que des logements permettant aux jeunes couples de s'installer avec sérénité, dès lors que les services de proximité existent. Ils ont été émerveillés par les décorations et aménagements soignés de la MAM. Enfin, ils ont réaffirmé la vitalité du Nayrac et se sont engagés à soutenir les projets futurs.

La journée s'est conclue par le verre de l'amitié avec les enfants, leurs parents et les assistantes maternelles.



Réunion en mairie.

Société de chasse des Liacouses

Succès au quine annuel des chasseurs

Les amateurs de quine se sont retrouvés nombreux autour des tables pour une soirée au cours de laquelle les chasseurs des Liacouses organisaient leur quine annuel, sans ordinateur, comme les années précédentes. Pièces de gibier, paniers gourmands, dindons, couteau de Jérôme Lamic, téléviseur et autres lots qui donnaient envie de tenter sa chance. Les chasseurs remercient tous les



participants qui ont contribué au succès de cette soirée, sans oublier les commerçants qui ont offert un lot et tous les

chasseurs de la société. Rendez-vous au printemps pour le traditionnel repas sanglier à la broche.

Attractivité « Coup dur » en vue pour la ruralité aveyronnaise ?

■ Un nouveau dispositif remplacera en 2024 les Zones de revitalisation rurale, qui visent à y favoriser, par des aides fiscales, les installations d'entrepreneurs. Selon le sénateur Anglars, 80 communes aveyronnaises pourraient être exclues de ces aides.

L'ensemble des communes de l'Aveyron est classé en Zone de revitalisation rurale. Quel est le but de ce dispositif ?

Créées en 1995, les ZRR permettent de favoriser le développement des territoires ruraux, au travers de mesures fiscales et sociales en faveur du développement économique. Lorsqu'une commune est classée en ZRR, cela permet, pour ceux qui veulent s'y implanter et développer leur activité, de bénéficier d'aides à l'installation de professionnels de santé ou, encore, de favoriser des entreprises créatrices d'emplois dans les communes rurales les moins peuplées avec des allègements fiscaux. C'est une reconnaissance des spécificités de la zone prioritaire.

Au 31 décembre, ce dispositif sera remplacé par France ruralités revitalisation...

Oui, je suis vent debout ! À l'heure actuelle nous n'avons



« J'ai déposé 10 amendements, cosignés avec Alain Marc, pour modifier le dispositif dans un sens plus favorable », annonce le sénateur Anglars.

pas d'élément qui nous permette de chiffrer ces exonérations fiscales.

On nous dit qu'il faut réindustrialiser et en même temps on veut modifier l'existant sans évaluer les conséquences. Le problème est que ce nouveau dispositif n'a pas été débattu au Parlement, il a été introduit directement dans le Projet de loi de finances, alors même que nous

avons demandé à plusieurs reprises au Gouvernement de se saisir des rapports du Sénat pour réformer et améliorer les ZRR.

Quelles conséquences concrètes pour le département ?

Selon mes calculs, près de 80 communes seraient exclues du nouveau dispositif, dont, parmi les « perdantes », des communes défavorisées qui

vont être fragilisées par ce déclassement. Ce serait un coup dur pour la ruralité, qui serait pénalisée.

J'en ai parlé à la Première ministre puis à Christophe Béchu (ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires). Le choix du Gouvernement de couper les aides pour environ 30 % des communes rurales est incompréhensible.

Quelle marge de manœuvre désormais pour tenter de préserver ces aides favorables à l'attractivité du département ?

Il faut agir sur le levier législatif. J'ai déposé 10 amendements, cosignés avec Alain Marc, pour modifier le dispositif dans un sens plus favorable à la ruralité et aux communes.

Mes amendements, qui ont recueilli le soutien de nombreux sénateurs, de plusieurs bords politiques, visent, par exemple, à maintenir les aides en fonction des types de territoires, comme le classement en « zone de montagne », ou en fonction du critère de densité départementale, pour les communes peu denses et très peu denses, qui est reconnu comme un critère essentiel de la ruralité.

PROPOS RECUEILLIS
PAR XAVIER BUISSON

Estaing

Téléthon : des animations tous azimuts

Le groupe de bénévoles du Téléthon a peaufiné un programme varié pour proposer diverses animations pour l'édition 2023 sur le territoire d'Estaing. L'union des six communes fait la force de cette équipe qui, chaque année, se mobilise et récolte des fonds en faveur de l'AFM-Téléthon.

Cette année, les animations s'étaleront sur plusieurs semaines. Après Villecomtal le 4 novembre pour l'opération baptême en side-car, ce sera Coubisou qui, dimanche 19 novembre à 14 h 30 à la salle des fêtes de Coubisou, propose un après-midi théâtre avec La Pastourelle de Rodez et la comédie d'Adrien Vézinet « Vistalhas ». Participation 6 € et pot de l'amitié offert par la municipalité. Vente de pâtisseries et gâteaux maison. Dimanche 26 novembre à Estaing, départ à 14 h du foirail pour une randonnée de deux heures environ. Participation 5 €. À partir de 15 h, rendez-vous au centre de secours pour diverses animations :



L'équipe de bénévoles en réunion de travail.

tirage au sort des dessins réalisés par les élèves des écoles du secteur qui seront imprimés dans le calendrier des pompiers 2025, rallye photos dans le village, visite de la caserne... Participation 2 €. Vente de crêpes, boissons et vin chaud, 2 €. Ouvert à tous. Samedi 2 décembre à Estaing, repas cantonal à partir de 20 h à la

salle d'animation. Participation : 16 € (adulte) et 10 € (enfant). Cette soirée sera animée par les amis musiciens du Téléthon. Dimanche 3 décembre au Nayrac, à 14 h 30 à l'espace multiculturel, spectacle pour enfants « La pêche aux sons ». 6 €, dont 1 € reversé au Téléthon, gratuit pour les moins de 3 ans. Uniquement sur réservation au 07 85 92 33 46. Venue du père Noël et goûter offert par l'APE.

Vendredi 8 décembre, à 20 heures à la salle des fêtes de Sébrazac, spectacle folklorique avec L'Étoile de Sébrazac ; théâtre avec la troupe Lous Rascalous de Villecomtal qui présentera « Les zemes » et « Una auto plan gagnada ».

Participation 6 €. Pot de l'amitié. Samedi 16 décembre à Campuac, à 8 h 45 au départ de Cômes (2 km de Campuac), randonnée de 3 heures environ (prévoir 2 sacs-poubelle par personne pour la traversée des ruisseaux).

Participation 5 €. À partir de 11 h 30, repas en self-service, sur place ou à emporter. À 14 heures, tirage de la tombola.

Des urnes sont installées dans les mairies et les commerces de proximité. Les vigneron de la cave d'Estaing reconduiront leur opération « Téléthon » sur les bouteilles de vin AOC vendues durant le mois de décembre. Chaque année, le territoire d'Estaing est généreux. Sans aucun doute, l'année 2023 le sera aussi !

Art'Veyron

“L'Aveyron Chante”, concours de chant nord-aveyronnais

Il y a fort fort longtemps, un concours de chant était organisé sous l'égide du CDMV (Centre départemental de musique de variétés) alors placé sous la présidence du regretté Norbert Viargues. Durant treize années, de 1991 à 2003, ce concours de chant a fait chanter et a enchanté nos territoires nord-aveyronnais et au delà. D'abord, dénommé “L'Aveyron chante à Espalion”, puis “L'Aveyron chante en Vallée d'Olt”, ce concours de chant très prisé a été mis en sommeil voilà vingt ans aujourd'hui.

Animés par la passion, par l'envie de faire vivre la musique, l'art musical et lyrique, par le désir de découvrir et faire connaître, reconnaître de jeunes et “moins” jeunes talents du territoire, du département, et pourquoi pas de bien plus loin, la toute jeune association “Art'Veyron” est née.

PASSIONNÉS ASSOCIÉS

Cette association fraîchement créée compte dans ses effectifs des passionnés qui sont loin d'être des débutants dans l'organisation d'événements, avec André Damon en président d'honneur, Béatrice Malric et Jean-Claude Ausseil co-présidents, Lydie Roussel et Frédéric Bonnet trésoriers, assurant aussi la direction artistique de l'association, et Aline Raynaldy, secrétaire, en un mot que du beau monde.

Cette association va donc faire revivre ce concours de chant qui revient sous le titre “L'Aveyron chante”.

UN CONCOURS DOTÉ DE 1.440 EUROS

Doté de 1.440 €, le concours est réservé aux chanteurs amateurs et comprendra deux ca-

tégories, une “adulte” et l'autre “enfant”. Les inscriptions seront prises de ce mercredi 15 novembre au vendredi 15 décembre prochain auprès du directeur artistique au 05.65.48.06.59. Seul les trente-deux premiers inscrits seront retenus, seize enfants et seize adultes. Une fiche d'inscription leur sera alors adressée et la somme de 20 € leur sera demandée pour finaliser leur inscription.

Dès lors, des répétitions privées seront organisées et une première séance publique accompagnée d'un piano permettra de sélectionner vingt-quatre candidats.

Les candidats retenus répéteront ensuite avec l'ensemble des musiciens et se produiront sur deux demi-finales, la première pour les enfants au Nayrac le samedi 16 mars, la seconde pour les adultes à Estaing le samedi 6 avril.

FINALE À BOZOULS

Douze candidats seront alors sélectionnés pour la finale, qui se tiendra à Bozouls le samedi 25 mai, à 20h30, dans la salle des fêtes fraîchement inaugurée.

Lors de la présentation de l'événement, Béatrice Malric a tenu à souligner que *«nous n'aurions en aucun cas pu organiser ce concours sans le soutien fort des Communes de Bozouls, Estaing et le Nayrac qui, dès la présentation du projet, ont tout fait pour que nous puissions l'organiser dans les meilleures conditions, et on se doit de les en remercier»*.

Un concours de chant qui devrait donner bien du plaisir aux concurrents, aux spectateurs, un événement en trois soirées qui donnera à voir et à entendre que “L'Aveyron Chante”, et qui devrait faire date.

Association des Parents d'Élèves

De nombreux articles pour enfants proposés à la vente



Un choix important de jouets.

L'espace multiculturel ressemblait à un véritable magasin en ce dimanche 12 novembre, à l'occasion de la bourse aux jouets et objets de puériculture de l'Association des Parents d'Élèves.

Des jeux de société, des jouets, des peluches, des livres, des vêtements d'enfants, du ma-

tériel d'éveil, des poussettes... le choix était vaste sur les tables où les vendeurs avaient installé ce qui ne leur servait plus mais pouvait être utile à d'autres parents. Les acheteurs parcouraient les allées et s'arrêtaient pour quelques achats en vue de cadeaux pour Noël qui approche, ou simplement pour faire plaisir à leurs enfants ou petits-enfants.

Commémoration 11 novembre 1918

La commémoration de l'armistice 1918 a eu lieu au pied du monument aux Morts du village. La lecture du message ministériel par le maire a rappelé l'importance de cette date, qui marque de nombreux événements commémoratifs et symboliques de notre histoire.

«Le 11 novembre, n'est plus seulement une date, c'est devenu le rassemblement de tous les français (...) dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure».



Après la nomination des nombreux morts de notre commune, une minute de silence était observée en leur

mémoire. Un vin d'honneur, offert par la municipalité au Café des Voyageurs, concluait cette cérémonie.

Le Nayrac

Le Mois du film documentaire s'est invité à la bibliothèque



Le « Mois du film documentaire » a lieu en novembre et est organisé par la médiathèque départementale, en partenariat avec la communauté de communes et la mairie du Nayrac. Cette année, le thème est « Les animaux nous regardent ». Deux films choisis par les bénévoles de la bibliothèque étaient proposés tout récemment. En premier, un court métrage de Luc Moulet « L'Empire de Médor » dans lequel le cinéaste s'amuse à caricaturer des comportements aussi loufoques qu'excessifs sur la réelle place du chien idolâtré par ses maîtres. En second, un film de Pauline Horovitz, « Chauve-souris, mon

Le public a apprécié les deux films.

amour » où ces animaux qui vivent près de nous mais qui véhiculent des mythes comme la peur, le malheur... sont ici présentés de façon sensible et bienveillante par des passionnés. À l'issue de la projection, Frédéric Rossin, programmateur associé et historien du cinéma et Solveig Risacher, monteuse ont donné des informations sur les films et notamment sur le travail du montage avant de partager fouace et boissons offertes par la municipalité. Des documents en rapport avec les films sont disponibles à la bibliothèque le samedi de 10 h à 12 h.

Saison des quines

Réussite pour l'équipe du Foyer rural

La saison des quines a débuté avec celui du foyer rural. De nombreux joueurs avaient fait le déplacement, tant et si bien qu'il a fallu rajouter des tables et des chaises pour que chacun trouve une place. Alors que l'Espace multiculturel affichait complet, les parties ont commencé et les lots distribués aux gagnants : charcuteries, fromages, corbeilles gourmandes, bons d'achats, pâtisseries, plantes fleuries, boissons... Certaines personnes repartaient bien chargées, tandis que d'autres se disaient que la chance n'était pas avec eux ce jour-là !



De nombreux joueurs autour des tables.

Les bénévoles du foyer rural se félicitent d'un tel succès et tiennent à remercier les

commerçants, les joueurs... et tous ceux qui ont participé à la réussite de ce quine.

Le Nayrac

De belles performances pour les écoliers au speed cross



Récemment, les élèves de la classe des grands (CE et CM) ont participé au speed cross annuel organisé par le collège de la Viadène à Saint-Amans-des-Côts. Cette course, à laquelle participent également les élèves de 6^e, entre dans le cadre de la liaison CM2-6^e.

111 enfants étaient au départ (50 filles et 61 garçons). Tous ont disputé la course en donnant le meilleur d'eux-mêmes et 5 élèves de l'école ont reçu une médaille. Dans le classement filles, Véro-

Les médaillés sont fiers de leurs résultats.

nica Pradel a terminé 3^e, Mia Lamic 5^e, Maely Fournie 8^e et Zélie Gabrillagues 10^e.

Jules Porthault a obtenu la 9^e place chez les garçons.

L'école du Nayrac se classe 2^e dans le classement par école. Bravo à tous ces coureurs qui sont revenus enchantés d'avoir participé à cette épreuve et qui vont s'entraîner pour faire encore mieux l'année prochaine !

Halloween

En quête de bonbons et de friandises

En cette fin octobre, l'APE avait invité les enfants pour fêter Halloween. Ils étaient attendus devant la mairie pour un défilé dans le village. Dès leur arrivée, ils étaient heureux de se retrouver en cette période de vacances. Mais pour certains, difficile de les reconnaître... Les maquillages, les déguisements avaient transformé les enfants (et quelques parents) en sorcières et autres personnages tout droit sortis des livres de contes. Il était l'heure de se mettre en route pour aller à la rencontre des commerçants et des habitants



Les enfants avant le défilé.

du quartier qui n'ont pas hésité pas à offrir des bonbons et des friandises. L'après-midi

s'est terminé dans la cour de l'école où un bon goûter était partagé.

Le Nayrac

Un après-midi convivial et festif en faveur du Téléthon



La campagne du Téléthon se prépare avec des animations dans les villages voisins. Mais déjà au Nayrac, un après-midi festif a été proposé avec le groupe de chanteurs « Le bonheur est dans le chant », venu bénévolement sur la scène de l'Espace multiculturel. Des chansons de variété française ont été interprétées avec talent et ont suscité des applaudissements

Le groupe « Le bonheur est dans le chant » sur scène.

et des félicitations de la part des spectateurs venus nombreux. L'après-midi s'est poursuivie avec la dégustation de châtaignes grillées et de jus de pommes que toutes les personnes présentes ont apprécié. La totalité de la recette sera reversée au Téléthon.

Estaing

Le comité Fnaca poursuit ses missions

Les adhérents du comité inter-communal Estaing-Villecomtal de la Fnaca se sont retrouvés, à la salle des fêtes de Verrières, pour leur assemblée générale annuelle.

Après avoir remercié tous les membres présents et excusés, ceux empêchés pour cause de santé ou autre, le président cédait la parole au secrétaire qui revenait sur les activités du comité depuis la dernière assemblée générale, au Nayrac.

L'effectif du comité Fnaca Estaing-Villecomtal est de 91 membres dont 30 veuves. Une minute de silence était observée en hommage aux anciens combattants et adhérentes décédés



Les adhérents de la Fnaca Estaing-Villecomtal se sont retrouvés pour l'assemblée générale.

au cours de l'année. Un effectif qui s'amenuise, hélas, au fil des ans compte tenu de l'âge avancé

des adhérents. Toutefois les participants tiennent particulièrement à maintenir ces rencontres d'échanges et d'amitié en dehors des cérémonies officielles. Le compte rendu de la situation des finances était présenté par le

trésorier et affiche un solde créditeur positif dû notamment du bénéfice du quine.

Ensuite était établi le calendrier des futures animations : quine à Estaing, dimanche 25 février, commémoration du 19-Mars, dimanche 24 mars à Coubisou sans oublier la cérémonie à Nadaillac.

Le verre de l'amitié, suivi d'un copieux repas a été partagé par l'ensemble des membres présents.

Avant de se séparer, chansons et blagues ont fait vibrer les murs de la salle de Verrières tout au long de l'après-midi. Ce moment de partage fraternel a été fort apprécié par tous les participants.